



# TITRE PRO – TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ASCENSEUR, NIVEAU 4

**Lieu(x) de formation :** Tremblay en France

**Domaine(s) de compétences :** Maintenance

**Niveau préparé :** titre niveau 4

**Durée :** 18 mois

## INFORMATIONS CANDIDATURES

**Début des inscriptions :** 19 juillet 2021

**Fin des inscriptions :** 30 octobre 2021

**Modalités de recrutement :**

- Titre professionnel, diplôme ou CQP technique en maintenance ou électricité de niveau III validé ou niveau IV
- Étude du dossier de candidature et entretien individuel
- Admission définitive à la signature du contrat avec l'entreprise

## FORMATION TECHNIQUE

*heures*

Préparation à l'habilitation électrique

- Partie théorique
- Partie pratique

Formation gestes et postures

- Formation gestes et posture
- Sensibilisation à la sécurité et à l'environnement

Réaliser la maintenance préventive d'un parc d'ascenseurs

- Réaliser les contrôles réglementaires et contractuels d'un parc d'ascenseurs.
- Réaliser des travaux de mise à niveau et d'amélioration d'un ascenseur.

Dépanner un ascenseur

- Diagnostiquer un dysfonctionnement ou une panne sur un ascenseur.



- Remplacer ou régler des pièces défectueuses sur un ascenseur.
- Réaliser des interventions dans un contexte d'urgence sur un ascenseur.

## FORMATION GÉNÉRALE

*heures*

Positionnement individuel

- Entretien individuel et bilan de compétence.
- Tests en atelier (électricité, mécanique...)
- Tests à l'écrit sous Easi

Préparation et session d'examen

- Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé avec entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- Création d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques rassemblant l'ensemble des technologies de l'ascenseur (équipements anciens et nouveaux).

Salarié de l'entreprise : contrat de 18 mois

- Début de la formation : novembre 2021
- Rythme de l'alternance : 2 semaines / 2 semaines

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Conformes aux exigences du titre professionnel

Il est possible d'obtenir les diplômes (CAP, BAC, BTS), les CQPM, les Titres par bloc de compétences ou par unité de valeur. Les référentiels de formations sont régulièrement mis à jour par la commission de la certification (consulter les fiches RNCP)

**Une question ? un besoin d'informations supplémentaires ?**

Téléphone :



Email : [alternance-tremblay@aforp.fr](mailto:alternance-tremblay@aforp.fr)